

## REPONSE DU CONSEIL D'ETAT

à la simple question Philippe Vuillemin –  
**Pourtant, on prétend que l'on ne finit jamais de restaurer une Cathédrale...**

### ***Rappel de la simple question***

*Dans son dernier rapport, page 60, sous Cathédrale de Lausanne, la Commission de gestion écrit : « (...) Il reste à terminer la restauration du chevet Est et de la Tour inachevée. Une fois ces travaux réalisés, la Cathédrale aura été restaurée en son entier. Par la suite, il s'agira plus que de l'entretien courant. »*

*Présenté comme cela, on croirait avoir affaire à quelques peccadilles de restauration, suivi d'un entretien dit courant, qui semble insignifiant.*

*Nous souhaitons poser la simple question suivante au Conseil d'Etat :*

*Quel est le calendrier des restaurations à venir et de l'entretien courant concomitant, si l'on songe au transept sud dont on ne sait si on l'entretient déjà, alors même qu'il a été restauré, il y a relativement peu de temps.*

## Réponse du Conseil d'Etat

Le rapport de la COGES fait référence aux réflexions tirées du colloque pluridisciplinaire international « *Déontologie de la pierre – stratégies d'intervention pour la cathédrale de Lausanne* », tenu en 2012. Ce colloque a conclu à la pertinence de privilégier progressivement les interventions de maintenance, financées par le budget de fonctionnement, par rapport aux travaux ponctuels, financés par le budget d'investissement.

Cette approche préventive permettra un entretien constant de la substance historique de l'édifice et, partant, l'espacement progressif de travaux ponctuels lourds et coûteux, qui doivent parfois être entrepris dans l'urgence.

Le chantier qui vient de se terminer a concerné la face ouest du transept sud, qui n'avait pas été restaurée dans les années 90 lors de la réhabilitation de la rose. En revanche, la tour de chevet du transept sud reste particulièrement dégradée. Sa restauration lourde est désormais prévue prioritairement dans le cadre d'un vaste plan d'action communiqué le 15 août 2019 par le chef du DFIRE, et qui devrait se dérouler en deux étapes sur dix ans.

Dans l'immédiat, le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil de lui accorder un crédit d'investissement de 10,1 millions de francs pour financer les études et réaliser les travaux de la première étape du dernier grand chantier de restauration-conservation de la cathédrale. Outre les travaux évoqués sur la tour du transept sud (4,07 mios), cette première étape prévue jusqu'en 2024 permettra de déterminer puis de mettre en œuvre les mesures de protection des façades contre le ruissellement des eaux de pluie (1,14 mio), ainsi que de rénover les infrastructures techniques intérieures (3,44 mios). De plus, le crédit intègre la création puis l'installation dans la nef de bancs réversibles pour le public (0,3 mio).

Les études (1,15 mio) prévoient pour leur part la mise en place d'outils nécessaires au transfert progressif du principe de restauration (cycles verticaux) à une logique de conservation (cycles horizontaux), afin de privilégier l'entretien régulier et les interventions préventives. Un deuxième colloque pluridisciplinaire portant sur les méthodes et mesures de conservation sera organisé en 2020. Le relevé complet de l'édifice permettra d'établir une base de données interactive pour optimiser sa maintenance. Les études sur la pierre, initiées en 2013 avec la cathédrale de Berne, se poursuivront avec de nouvelles collaborations de l'EPFZ et de l'UNIL.

La seconde étape de ce vaste projet, prévue de 2024 à 2029, verra la réalisation entre autres des trois ultimes chantiers de restauration du chevet, de la tour du transept nord et de la tour dite inachevée. Si les conditions financières demeurent favorables, le Conseil d'Etat sollicitera un nouveau crédit pour un montant équivalent au premier. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire séculaire de la cathédrale, les Autorités vaudoises auront choisi de terminer un cycle entier de restauration et de mettre en place une réelle approche préventive de conservation à long terme.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 11 septembre 2019.

La présidente :

*N. Gorrite*

Le chancelier :

*V. Grandjean*